

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2025**

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Richelieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signataire  
Geneviève Ross

Date  
1.1 2 juin 2026

---

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	47
Analyse des charges consolidées	59

## RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de  
Ville de Richelieu

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Richelieu (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observation - informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## RAPPORT

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

## RAPPORT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.  
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850  
Granby, 2 juin 2026

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	9 419 315	9 708 246	8 799 586
Compensations tenant lieu de taxes	2	77 300	88 416	80 470
Quotes-parts	3	209 108	194 209	188 940
Transferts	4	792 685	749 090	948 152
Services rendus	5	170 108	264 273	273 009
Imposition de droits	6	425 000	1 009 126	928 480
Amendes et pénalités	7	171 590	176 659	102 039
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	170 785	373 646	469 723
Autres revenus	10	8 754	319 471	336 253
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	11 444 645	12 883 136	12 126 652
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	2 677 621	2 781 327	2 081 294
Sécurité publique	15	2 798 874	2 728 479	2 583 630
Transport	16	2 620 700	2 651 562	2 407 851
Hygiène du milieu	17	2 219 623	3 330 728	2 208 357
Santé et bien-être	18	64 404	69 865	61 376
Aménagement, urbanisme et développement	19	313 723	245 764	230 005
Loisirs et culture	20	1 389 856	1 453 412	1 227 340
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	401 803	420 214	362 808
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	12 486 604	13 681 351	11 162 661
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(1 041 959)	(798 215)	963 991
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		33 383 700	32 419 709
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		33 383 700	32 419 709
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		32 585 485	33 383 700

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 036 999	7 737 914
Débiteurs (note 5)	2	5 690 230	6 195 232
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	29 751	26 044
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	17 756 980	13 959 190
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		565 001
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 538 646	1 114 524
Revenus reportés (note 11)	12	2 553 839	2 386 405
Dette à long terme (note 12)	13	13 144 233	10 485 260
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	94 910	98 033
Autres passifs (note 14)	15		
	16	18 331 628	14 649 223
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(574 648)	(690 033)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	31 340 534	32 303 934
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 683 696	1 676 998
Stocks de fournitures	20	18 301	12 603
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	117 602	80 198
	23	33 160 133	34 073 733
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	32 585 485	33 383 700
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	32 585 485	33 383 700
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	32 585 485	33 383 700

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(1 041 959)	(798 215)	963 991
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	73 704)(	604 727)(	1 361 159)
Produit de cession	3	334	734	8 949
Amortissement	4	1 501 263	1 568 127	1 534 284
(Gain) perte sur cession	5	(431)	(734)	(4 940)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	1 427 462	963 400	177 134
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(6 698)	(612 919)
Variation des stocks de fournitures	10		(5 698)	(537)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(37 404)	40 880
	13		(49 800)	(572 576)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	385 503	115 385	568 549
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(690 033)	(1 258 582)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(690 033)	(1 258 582)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(574 648)	(690 033)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(798 215)	963 991
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 568 127	1 534 284
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Perte de valeur placement	4.1	10 413	12 466
▪ Gain sur cession et ajustement	4.2	(732)	(4 939)
	5	779 593	2 505 802
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	505 002	343 662
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 248 969	409 738
Revenus reportés	9	167 434	178 563
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(3 123)	(1 757)
Propriétés destinées à la revente	11	(6 698)	(612 919)
Stocks de fournitures	12	(5 698)	(537)
Autres actifs non financiers	13	(37 404)	40 880
	14	2 648 075	2 863 432
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	429 574)(	1 651 580)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	732	8 949
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(428 842)	(1 642 631)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	14 120)(	14 120)
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	)	)
Cession	23		
	24	(14 120)	(14 120)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	8 641 000	333 120
Remboursement de la dette à long terme	26 (	5 941 400)(	1 075 584)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(565 001)	565 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(40 627)	22 969
Autres			
▪	29.1		
	30	2 093 972	(154 495)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	4 299 085	1 052 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	7 737 914	6 685 728
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	7 737 914	6 685 728
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	35	12 036 999	7 737 914

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Richelieu (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

**2. Principales méthodes comptables****Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

**a) Périmètre comptable**

S/O

**b) Partenariats**

La Ville participe aux partenariats suivant dans les proportions indiquées :

Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly - Marieville - Richelieu (SECT'Eau) : 12,4 %  
(11,2 % en 2024)

Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent (Régie) : 2,604 % (2,618 % en 2024)

**B) Comptabilité d'exercice***Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**C) Actifs financiers**

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

**D) Passifs**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
INFRASTRUCTURES	10 à 40 ans
BÂTIMENTS	30 à 40 ans
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	5 à 15 ans
VÉHICULES	3 à 20 ans
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	5 à 10 ans
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT DIVERS	3 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

*Propriétés destinées à la revente*

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

*Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**F) Revenus**

*Constatation des revenus*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations définies (Ville, Régie et SECT'Eau)**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la SECT'Eau sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations définies.

**Avantages sociaux futurs à prestations définies (Régie)**

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.
- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:
  - Avantages sociaux futurs :
    - Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
    - Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations définies : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
    - Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale*

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**3. Modification de méthodes comptables**

S/O

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	12 036 999	7 737 914
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	12 036 999	7 737 914
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>12 036 999</b>	<b>7 737 914</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 703 441	3 362 176
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	5 103 200	140 220

**Note**

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associés aux réserves financières relatives au transport en commun et à la tenue d'élections municipales, aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux fonds réservés pour le service de la dette à long terme et aux revenus reportés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 382 994 \$ (324 119 \$ en 2024).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 373 646 \$ (469 723\$ en 2024).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	585 425	576 410
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 656 669	5 104 085
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	66 110	62 270
Organismes municipaux	13		15 213
Autres			
▪ Intérêts	14.1	30 706	23 956
▪ Mutations	14.2	276 790	382 822
▪ Divers	14.3	74 530	30 476
	15	5 690 230	6 195 232
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 299 800	4 571 700
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 299 800	4 571 700
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	51 000	
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	2 296 061	2 463 161
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	2 221 381	2 349 163
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26	28 950	32 683
Autres ministères/organismes	27	110 277	259 078
	28	4 656 669	5 104 085

**Note**

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette portent intérêts au taux moyen de 2,85 % (2,85 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2044.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissable sur plusieurs exercices totalisent 61 432 \$, portent intérêt au taux moyen de 3,73 % (3,01 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2036.

**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Note****7. Placements de portefeuille**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Évalués au coût ou au coût après amortissement		
Placements à titre d'investissement	34	29 751
Autres placements	35	26 044
Évalués à la juste valeur		
Placements à titre d'investissement	36	
Autres placements	37	
	38	29 751
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40	

**Note**

Le placement à titre d'investissement est constitué de la participation dans le fonds de garantie de la franchise collective de l'UMQ en responsabilité civile et en biens.

**8. Autres actifs financiers**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	
Autres		
▪	42.1	
	43	

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 107 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel plus 0,25% (4,7 % ; 5,7 % au 31 décembre 2024) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissement de la Ville.

La Régie bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (4,45 % ; 5,45% au 31 décembre 2024) et renouvelable annuellement.

La SECT'eau bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25% (4,7 % ; 5,7 % au 31 décembre 2024) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de l'organisme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2025	2024
Fournisseurs	44	716 353	547 880
Salaires et avantages sociaux	45	346 041	405 185
Dépôts et retenues de garantie	46	10 480	32 259
Provision pour contestations d'évaluation	47		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	48.1	1 754	1 582
▪ Gouvernement du Canada	48.2	881	793
▪ Organismes municipaux	48.3	1 386 267	94 747
▪ Intérêts courus	48.4	76 870	32 078
	49	2 538 646	1 114 524

**Note**

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 175 153 \$ (0 \$ au 31 décembre 2024) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Autres	55.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	687 393	456 348
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	166 710	65 000
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Don - Villa Belle Rivière	62.1	1 682 724	1 800 000
▪ Autres	62.2	17 012	65 057
	63	2 553 839	2 386 405

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	2,95	5,25	2028	2030	64	13 231 320	10 531 720
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	13 231 320	10 531 720
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 87 087)	( 46 460)
					72	13 144 233	10 485 260

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		823 188			823 188
2027	74		2 230 488			2 230 488
2028	75		3 164 812			3 164 812
2029	76		732 832			732 832
2030	77		6 280 000			6 280 000
2031 et plus	78					
	79		13 231 320			13 231 320
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		13 231 320			13 231 320

**Note**

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**13. Avantages sociaux futurs**

		2025	2024
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(94 910)	(98 033)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(94 910)	(98 033)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	116 413	126 477
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	133 380	118 064
Régimes de retraite des élus municipaux	89	177	184
	90	249 970	244 725

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	( )	( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	7 062 049	34 837		7 096 886
Eaux usées	102	20 399 210			20 399 210
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	9 005 793			9 005 793
Autres					
▪ Autres	104.1	4 179 472	197 521		4 376 993
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	8 609 000	15 803		8 624 803
Améliorations locatives	107	36 786	3 519		40 305
Véhicules	108	2 716 817	185 439	10 415	2 891 841
Ameublement et équipement de bureau	109	473 680	21 539		495 219
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 527 428	107 384		1 634 812
Terrains	111	320 265			320 265
Autres	112				
	113	54 330 500	566 042	10 415	54 886 127
Immobilisations en cours	114	7 589	38 685		46 274
	115	54 338 089	604 727	10 415	54 932 401
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	2 075 241	176 748		2 251 989
Eaux usées	117	8 777 015	472 840		9 249 855
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	2 962 262	289 550		3 251 812
Autres					
▪ Autres	119.1	2 258 315	161 753		2 420 068
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	2 934 374	203 826		3 138 200
Améliorations locatives	122	33 421	859		34 280
Véhicules	123	1 501 417	192 689	10 415	1 683 691
Ameublement et équipement de bureau	124	411 577	16 078		427 655
Machinerie, outillage et équipement divers	125	1 080 533	53 784		1 134 317
Autres	126				
	127	22 034 155	1 568 127	10 415	23 591 867
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	32 303 934			31 340 534
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	1 683 696	1 676 998
	135	1 683 696	1 676 998
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	1 683 696	1 676 998

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	143.1	82 861	78 940
Autres			
▪ Autres	144.1	34 741	1 258
	145	117 602	80 198

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats de déneigement, de service d'évaluation et de services animaliers échéant en 2031, à verser une somme de 654 601 \$. Les paiements minimums exigibles en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 155 196 \$ en 2026, 78 170 \$ en 2027, 165 522 \$ en 2028, 52 169 \$ en 2029 et 52 945 \$ en 2030.

En vertu de divers contrats, la Régie s'est engagée pour les prochains exercices pour une somme de 1 183 770 \$. Pour pourvoir à ces obligations, la Régie devra prévoir pour les prochains exercices financiers les sommes suivantes :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

- Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2026, 394 590 \$ en 2027 et 394 590 \$ en 2028.

## 20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 761 140 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 100 787\$ en 2026, de 93 707 \$ en 2027, de 86 427 \$ en 2028, de 78 941 \$ en 2029 et de 71 246 \$ en 2030.

De plus, la Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés pour lesquels la Ville n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 12 900 \$ sur une période de 11 ans. L'échéancier de ces subventions est de 2 040 \$ en 2026, de 1 882 \$ en 2027, de 1 721 \$ en 2028, de 1 554 \$ en 2029 et de 1 381 \$ en 2030.

## 21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

### A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Rouville. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 506 943 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 140 367 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2025, la portion des dettes à long terme attribuable à la Ville s'élève à 266 000 \$ et 587 000 \$ respectivement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) Auto-assurance**

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

**C) Poursuites**

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ses employés pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 128 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

**D) Autres**

S/O

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**25. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

**26. Instruments financiers****Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

**Risques financiers***Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important, puisque ceux-ci jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 643 272 \$ (897 655 \$ au 31 décembre 2024), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 51 000 \$ (0 \$ au 31 décembre 2024).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les débiteurs. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % aux 31 décembre 2025 et 2024 n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	2 422 039 \$		
Dettes à long terme – capital	823 080 \$	5 395 300 \$	7 012 832 \$
Dettes à long terme – intérêts	507 485 \$	862 469 \$	417 976 \$
<b>Total</b>	<b>3 752 604 \$</b>	<b>6 257 769 \$</b>	<b>7 430 808 \$</b>

**27. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 2 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximale de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

La Régie possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 6 100 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	8 799 586	9 419 315	9 708 246			9 708 246
Compensations tenant lieu de taxes	2	80 470	77 300	88 416			88 416
Quotes-parts	3					1 794 548	194 209
Transferts	4	754 904	792 685	717 398		31 692	749 090
Services rendus	5	211 655	105 900	206 269		58 004	264 273
Imposition de droits	6	928 480	425 000	1 009 126			1 009 126
Amendes et pénalités	7	8 529	8 000	11 821		164 838	176 659
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	440 956	155 000	355 449		18 197	373 646
<b>Autres revenus</b>							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10						
Autres	11	8 910		150 400		11 110	161 510
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	11 233 490	10 983 200	12 247 125		2 078 389	12 725 175
<b>Investissement</b>							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16	172 997					
Imposition de droits	17						
<b>Autres revenus</b>							
Contributions des promoteurs	18	281 063					
Autres	19	39 604		157 961			157 961
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22	493 664		157 961			157 961
	23	11 727 154	10 983 200	12 405 086		2 078 389	12 883 136

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>	24	11 727 154	10 983 200	12 405 086		2 078 389	12 883 136
<b>Charges</b>							
Administration générale	25	2 035 878	2 593 721	2 734 038	47 289		2 781 327
Sécurité publique	26	2 013 198	2 167 006	2 122 676	207 656	1 704 847	2 728 479
Transport	27	1 931 940	2 226 100	2 200 000	451 562		2 651 562
Hygiène du milieu	28	1 563 021	1 642 855	2 728 226	602 402	293 739	3 330 728
Santé et bien-être	29	61 376	64 404	69 865			69 865
Aménagement, urbanisme et développement	30	230 005	313 723	245 764			245 764
Loisirs et culture	31	1 078 374	1 190 856	1 268 889	184 523		1 453 412
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	347 055	389 448	404 198		16 016	420 214
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	1 473 124	1 452 100	1 493 432 (	1 493 432)		
	36	10 733 971	12 040 213	13 267 088		2 014 602	13 681 351
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	37	993 183	(1 057 013)	(862 002)		63 787	(798 215)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	993 183	(1 057 013)	(862 002)	63 787	(798 215)
Moins : revenus d'investissement	2	(493 664)	( )	(157 961)	( )	(157 961)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	499 519	(1 057 013)	(1 019 963)	63 787	(956 176)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	1 473 124	1 452 100	1 493 432	74 695	1 568 127
Produit de cession	5	2 100	400	400	334	734
(Gain) perte sur cession	6	(2 100)	(400)	(400)	(334)	(734)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 473 124	1 452 100	1 493 432	74 695	1 568 127
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	12 466		10 413		10 413
	15	12 466		10 413		10 413
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			1 340 000		1 340 000
Remboursement de la dette à long terme	17	(464 300)	(446 300)	(559 400)	(6 900)	(566 300)
	18	(464 300)	(446 300)	780 600	(6 900)	773 700
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19	(14 120)	(14 120)	(68 430)	(4 470)	(72 900)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			39 300		39 300
Excédent de fonctionnement affecté	21	334 583	256 333	582 019	13 015	595 034
Réserves financières et fonds réservés	22	(155 544)	(191 000)	(343 365)	(45 504)	(388 869)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(27 625)	(27 625)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	164 919	51 213	209 524	(64 584)	144 940
	26	1 186 209	1 057 013	2 493 969	3 211	2 497 180
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 685 728		1 474 006	66 998	1 541 004

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	493 664	157 961	157 961	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	38 620)(	) (	1 200)(	1 200)
Sécurité publique	3 (	165 184)(	91 381)(	67 904)(	159 285)
Transport	4 (	555 135)(	133 334)(	) (	133 334)
Hygiène du milieu	5 (	134 823)(	) (	78 889)(	78 889)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) (	) (	)
Loisirs et culture	8 (	371 510)(	232 019)(	) (	232 019)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	1 265 272)(	456 734)(	147 993)(	604 727)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	612 918)(	6 698)(	) (	6 698)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	14 120)(	14 120)(	) (	14 120)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14		2 197 800	2 197 800	
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	14 120	68 430	4 470	72 900
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17	122 491	139 199	80 089	219 288
Réserves financières et fonds réservés	18	170 110	588 334	63 434	651 768
	19	306 721	795 963	147 993	943 956
	20	(1 585 589)	2 516 211		2 516 211
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(1 091 925)	2 674 172		2 674 172

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 292 001	11 599 152	437 847	12 036 999
Débiteurs (note 5)	2	6 180 183	5 634 796	112 287	5 690 230
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	26 044	29 751		29 751
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	13 498 228	17 263 699	550 134	17 756 980
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	565 001			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	930 668	2 301 767	293 732	2 538 646
Revenus reportés (note 11)	12	2 378 943	2 536 827	17 012	2 553 839
Dettes à long terme (note 12)	13	10 345 040	13 010 913	133 320	13 144 233
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			94 910	94 910
Autres passifs (note 14)	15				
	16	14 219 652	17 849 507	538 974	18 331 628
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(721 424)	(585 808)	11 160	(574 648)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	31 832 843	30 796 145	544 389	31 340 534
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 676 998	1 683 696		1 683 696
Stocks de fournitures	20			18 301	18 301
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	64 560	96 947	20 655	117 602
	23	33 574 401	32 576 788	583 345	33 160 133
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 030 756	5 270 002	84 957	5 354 959
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 361 318	1 415 566	111 155	1 526 721
Réserves financières et fonds réservés	26	946 019	1 123 431	26 171	1 149 602
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( )	1 340 000	( 38 847)	1 378 847
Financement des investissements en cours	28	(2 201 201)	470 589		470 589
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	27 716 085	25 051 392	411 069	25 462 461
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	32 852 977	31 990 980	594 505	32 585 485
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	3 284 490	2 775 515	4 005 053	3 750 884
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	708 400	561 129	877 871	799 271
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 155 390	3 543 489	3 915 423	3 186 084
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	285 674	300 708	306 401	234 602
D'autres organismes municipaux	10	5 184	5 409	5 409	3 942
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	98 590	98 081	98 081	112 486
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			10 323	11 778
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 669 052	2 774 724	1 174 385	1 229 940
Transferts	15				
Autres	16	235 000	1 453 029	1 453 029	219 901
Autres					
Transferts	17			5 677	8 091
Autres	18				
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	1 452 100	1 493 432	1 568 127	1 534 284
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Dons, subventions et divers	21.1	146 333	261 572	261 572	71 398
	22	12 040 213	13 267 088	13 681 351	11 162 661

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 354 959	5 145 509
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 526 721	1 483 137
Réserves financières et fonds réservés	3	1 149 602	975 771
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 378 847)(	66 472)
Financement des investissements en cours	5	470 589	(2 201 201)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	25 462 461	28 046 956
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	32 585 485	33 383 700
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	5 270 002	5 030 756
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	84 957	114 753
	11	5 354 959	5 145 509
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Divers projets	12.1	1 415 566	1 361 318
	13	1 415 566	1 361 318
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ SECT'Eau	14.1	105 568	116 232
▪ Régie	14.2	5 587	5 587
	15	111 155	121 819
	16	1 526 721	1 483 137

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪ Réserve pour le transport	18.1	440 850
	19	440 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	484 406
Organismes contrôlés et partenariats	24	26 171
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	178 175
Organismes contrôlés et partenariats	26	81
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	20 000
Autres		100 000
▪	32.1	
	33	708 752
	34	1 149 602
		534 921
		975 771

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 ( 6 486)(	8 180)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 ( )	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 ( )	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 ( )	)
Autres	39 ( 8 237)(	10 045)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 ( )	)
	41 ( 14 723)(	18 225)
Assainissement des sites contaminés	42 ( )	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 ( )	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 ( )	)
Autres	45.1 ( )	)
▪	46 ( 14 723)(	18 225)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 ( )	)
Utilisation du fonds de roulement	48 ( )	)
Autres	49.1 ( )	)
▪	50 ( )	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ		
Frais d'émission de la dette à long terme	51 ( )	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	52 ( )	)
Autres	53 ( )	)
Autres	54.1 ( 24 124)(	48 247)
▪	54.2 ( 1 340 000)(	)
	55 ( 1 364 124)(	48 247)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	56	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	57	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	58	
Autres	59	
Autres	60.1	
▪	61	
	62 ( 1 378 847)(	66 472)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	63 483 086	
Investissements à financer	64 ( 12 497)(	2 201 201)
	65 470 589	(2 201 201)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66 31 340 534	32 303 934
Propriétés destinées à la revente	67 1 683 696	1 676 998
Prêts	68	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69 29 751	26 044
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71 33 053 981	34 006 976
Ajustements aux éléments d'actif	72	
	73 33 053 981	34 006 976
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 ( 13 144 233)(	10 485 260)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 ( 87 087)(	46 460)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 4 299 800	4 571 700
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 1 340 000	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	
	79 ( 7 591 520)(	5 960 020)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ( )	)
	81 ( 7 591 520)(	5 960 020)
	82 25 462 461	28 046 956

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La régie offre des régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent. Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime des cadres au 31 décembre 2024 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2024.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

**Description des régimes :**

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de ⅓ % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### 3. Créances de rente

#### a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

#### b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

### 4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

### 5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

### 6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

### 7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,20 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,58 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**11. Cotisation patronale**

Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (98 033)	(99 790)
Charge de l'exercice	4 ( 116 413)(	126 477)
Cotisations versées par l'employeur	5 119 536	128 234
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (94 910)	(98 033)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 5 437 732	4 930 258
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 5 436 670)(	5 003 587)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 1 062	(73 329)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (95 972)	(24 704)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (94 910)	(98 033)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (94 910)	(98 033)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 5 437 732	4 930 258
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 5 436 670)(	5 003 587)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( (1 062))(	73 329)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	211 777	213 669
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	211 777	213 669
Cotisations salariales des employés	21 (	108 314)(	109 264)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	103 463	104 405
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 675	7 032
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Autres	29.1		3 301
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	106 138	114 738
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	304 536	283 786
Rendement espéré des actifs	32 (	294 261)(	272 047)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	10 275	11 739
Charge de l'exercice	34	116 413	126 477
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	492 750	269 335
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	294 261)(	272 047)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	198 489	(2 712)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(129 896)	25 265
Prestations versées au cours de l'exercice	39	213 126	213 746
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	5 631 112	5 166 144
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	85 641	93 505
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	537 207	142 036
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	19	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	33	34
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,36 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,95 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**  
S/O

		2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	(	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	(	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
S/O			
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		2
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
La Ville offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif. L'employé cotise 4 % ou plus de son salaire régulier et l'employeur cotise 8 % du salaire régulier de l'employé.			
La SECT'Eau offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif où l'employeur et l'employé cotisent chacun 8 % ou 9 % du salaire régulier de l'employé.			
		<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	133 380	118 064
Autres régimes	115		
	116	133 380	118 064

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2025</b>	<b>2024</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	19	15

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	53	54
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	177	184
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	177	184

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	6 615 067	6 691 040	6 691 040
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	292 086	410 970	410 970
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	6 907 153	7 102 010	7 102 010
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	452 200	466 833	466 833
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	554 200	595 148	595 148
Matières résiduelles	15	550 790	575 117	575 117
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			
Autres				
▪ Sécurité publique	17.1	681 700	697 031	697 031
▪ Entretien cours d'eau	17.2	20 000		
▪ Vidange installation septique	17.3	32 900	30 849	30 849
Centres d'urgence 9-1-1	18			
Service de la dette	19	220 372	241 258	241 258
Pouvoir général de taxation	20			
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22			
	23	2 512 162	2 606 236	2 606 236
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	2 512 162	2 606 236	2 606 236
	28	9 419 315	9 708 246	9 708 246
				8 799 586

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	42 000	46 275	46 275
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	35 000	41 742	41 742
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35	300	399	382
	36	77 300	88 416	80 470
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	77 300	88 416	88 416
			88 416	80 470

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	48			30 826
<b>Sécurité publique</b>				
Police	49		31 692	20 251
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51	34 597	34 597	48 959
Sécurité civile	52			
Autres	53			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	15 960	15 960	14 087
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	109 863	32 927	32 927
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67	18 136	18 136	16 383
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			
Autres	75			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	80			
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	84	19 191	19 191	32 838
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	15 000	19 900	18 980
Autres	86	3 000	28 770	7 000
<b>Réseau d'électricité</b>	87			
	88	127 863	169 481	201 173
			201 173	231 011

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95			37 997
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106			
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125			135 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129			172 997

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134			
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	416 822	416 822	416 822
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	138			
Autres	139	248 000	131 095	131 095
	140	664 822	547 917	547 917
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	141	792 685	717 398	948 152

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148			
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158			
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
		174		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
		179		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
		183		
<b>Réseau d'électricité</b>	184			
		185		

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	18 000	28 277	20 890
	189	18 000	28 277	20 890
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	35 000	89 327	101 520
Sécurité civile	193			
Autres	194		54 569	58 846
	195	35 000	89 327	143 896
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	196			
Enlèvement de la neige	197	3 000	3 304	4 358
Autres	198	21 400	22 456	27 937
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204	24 400	25 760	32 295
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214	3 000	7 145	8 578
	215	3 000	7 145	8 578

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224			
	225			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	24 000	53 715	53 715
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	1 500	1 795	1 795
Autres	228		250	250
	229	25 500	55 760	55 760
<b>Réseau d'électricité</b>	230			
	231	105 900	206 269	264 273
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	105 900	206 269	264 273
				273 009

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	25 000	55 394	54 380
Droits de mutation immobilière	234	400 000	953 732	874 100
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236			
	237	425 000	1 009 126	928 480
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	238	8 000	11 821	102 039
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>	239			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>	240	155 000	355 449	373 646
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241		400	4 940
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			281 063
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247			
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249			
Redevances réglementaires	250			
Autres	251		307 961	50 250
	252		308 361	336 253
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	253			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	296 071	388 518		388 518	388 518	250 951
Greffe et application de la loi	2	313 877	281 404		281 404	281 404	117 184
Gestion financière et administrative	3	1 212 874	1 125 004		1 125 004	1 125 004	955 440
Évaluation	4	87 800	84 576		84 576	84 576	74 160
Gestion du personnel	5	70 099	35 372		35 372	35 372	41 448
Autres							
▪ Autres	6.1	613 000	819 164	47 289	866 453	866 453	642 111
	7	2 593 721	2 734 038	47 289	2 781 327	2 781 327	2 081 294
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	1 334 000	1 334 881		1 334 881	1 733 028	1 600 974
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	764 437	724 697	207 656	932 353	932 353	927 220
Sécurité civile	11	14 000	15 130		15 130	15 130	7 054
Autres	12	54 569	47 968		47 968	47 968	48 382
	13	2 167 006	2 122 676	207 656	2 330 332	2 728 479	2 583 630
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	1 641 687	1 472 051	429 890	1 901 941	1 901 941	1 896 749
Enlèvement de la neige	15	260 445	404 576	10 948	415 524	415 524	216 552
Éclairage des rues	16	38 000	32 576	9 538	42 114	42 114	38 174
Circulation et stationnement	17	55 000	59 829		59 829	59 829	37 296
Transport collectif							
Transport en commun	18	230 968	230 968	1 186	232 154	232 154	219 080
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	2 226 100	2 200 000	451 562	2 651 562	2 651 562	2 407 851

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	213 000	311 019	6 740	317 759	317 859	259 705
Réseau de distribution de l'eau potable	24	212 200	151 252	213 804	365 056	365 056	372 121
Traitement des eaux usées	25	251 000	1 457 570	65 127	1 522 697	1 522 697	287 643
Réseaux d'égout	26	303 200	179 028	314 318	493 346	493 346	573 575
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	85 500	97 590		97 590	97 590	74 010
Élimination	28	105 845	105 845	2 413	108 258	108 258	97 374
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29						91 990
Tri et conditionnement	30						79 046
Matières organiques							
Collecte et transport	31	87 577	87 577		87 577	87 577	87 385
Traitement	32	142 518	142 518		142 518	142 518	134 391
Matériaux secs	33	3 000	274		274	274	528
Autres	34	8 000					
Plan de gestion							
Autres	36	31 000	13 806		13 806	13 806	17 320
Cours d'eau	37	31 765	17 450		17 450	17 450	11 711
Protection de l'environnement							
Autres	39	168 250	164 297		164 297	164 297	121 558
	40	1 642 855	2 728 226	602 402	3 330 628	3 330 728	2 208 357
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41	64 404	69 865		69 865	69 865	61 376
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44						
	45	64 404	69 865		69 865	69 865	61 376

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	278 096	208 992		208 992	208 992	192 431
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49						
Tourisme	50	35 627	36 772		36 772	36 772	37 574
Autres	51						
Autres	52						
	53	313 723	245 764		245 764	245 764	230 005
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	104 778	130 287		130 287	130 287	116 623
Patinoires intérieures et extérieures	55	25 825	43 465		43 465	43 465	40 633
Piscines, plages et ports de plaisance	56	193 698	229 577		229 577	229 577	195 950
Parcs et terrains de jeux	57	178 618	179 636	174 717	354 353	354 353	301 636
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	394 656	355 993	7 209	363 202	363 202	335 433
	61	897 575	938 958	181 926	1 120 884	1 120 884	990 275
Activités culturelles							
Centres communautaires	62						
Bibliothèques	63	221 163	221 739	2 597	224 336	224 336	170 258
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	72 118	108 192		108 192	108 192	66 807
	67	293 281	329 931	2 597	332 528	332 528	237 065
	68	1 190 856	1 268 889	184 523	1 453 412	1 453 412	1 227 340

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	70	350 764	377 301		377 301	382 994	324 119
Autres frais	71	38 684	26 897		26 897	26 897	26 911
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72					10 275	11 738
Autres	73					48	40
	74	389 448	404 198		404 198	420 214	362 808
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76	1 452 100	1 493 432 (	1 493 432)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2025**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus <sup>1</sup>	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2025	Réalisations
		2025	2025	2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			72 563
Usines de traitement de l'eau potable	2		31 791	7 589
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			140 780
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6			347 238
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	216 216	216 216	299 419
Autres infrastructures	11			38 620
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14	15 803	15 803	
Améliorations locatives	15		3 519	26
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	133 334	185 439	267 021
Ameublement et équipement de bureau	18		18 729	12 474
Machinerie, outillage et équipement divers	19	91 381	133 230	175 429
Terrains	20			
Autres	21			
	22	456 734	604 727	1 361 159

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			72 563
Usines de traitement de l'eau potable	2		31 791	7 589
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			140 780
Autres infrastructures	5	216 216	216 216	685 277
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	240 518	356 720	454 950
	12	456 734	604 727	1 361 159

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	81	178 094		178 175
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 900 559	2 223 906	473 594	5 650 871
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	2 059 380	1 135 800	92 706	3 102 474
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	5 960 020	3 537 800	566 300	8 931 520
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 571 700		271 900	4 299 800
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 571 700		271 900	4 299 800
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 571 700		271 900	4 299 800
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 571 700		271 900	4 299 800
	19	10 531 720	3 537 800	838 200	13 231 320
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>10 531 720</b>	<b>3 537 800</b>	<b>838 200</b>	<b>13 231 320</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration municipale</b>			
Dette à long terme	1	13 098 000	10 391 500
<b>Ajouter</b>			
Activités d'investissement à financer	2	12 497	2 201 201
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
<b>Déduire</b>			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	178 175	81
Débiteurs	8	4 299 800	4 571 700
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	8 632 522	8 020 920
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>			
Endettement net à long terme	13	124 432	119 187
Endettement net à long terme	14	8 756 954	8 140 107
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>			
Municipalité régionale de comté	15	1 506 943	1 472 658
Communauté métropolitaine	16	140 367	89 824
Autres organismes	17	853 000	866 000
Endettement total net à long terme	18	11 257 264	10 568 589
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	11 257 264	10 568 589
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1	11 885	11 885	10 580
Évaluation	2			
Autres	3	104 779	105 550	94 077
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	1 303 000	1 306 700	
Sécurité incendie	5	49 901	52 406	49 528
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	230 968	230 968	217 894
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	200 000	293 639	
Matières résiduelles	12	583 690	579 738	682 118
Cours d'eau	13	11 765	11 765	11 711
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16	64 404	69 865	61 376
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	44 324	45 469	45 509
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	64 336	66 739	57 147
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	2 669 052	2 774 724	1 174 385
				1 229 940

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		2025	2024
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	456 734	1 265 272
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	456 734	1 265 272

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération (dollars)</b>	<b>Charges sociales (dollars)</b>	<b>Total <sup>1</sup> (dollars)</b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	10,11	34,00	18 190,00	1 049 171	239 912	1 289 083
Professionnels	2						
Cols blancs	3	8,97	34,00	15 857,00	540 050	119 994	660 044
Cols bleus	4	13,26	39,00	26 893,00	810 215	164 486	974 701
Policiers	5						
Pompiers	6	26,00	4,42	5 982,00	223 710	28 347	252 057
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	58,34		66 922,00	2 623 146	552 739	3 175 885
Élus	9	7,00			152 369	8 390	160 759
	10	65,34			2 775 515	561 129	3 336 644

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	32 927				32 927
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	18 136				18 136
Autres	6	518 240		17 000	131 095	666 335
	7	569 303		17 000	131 095	717 398

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	71 268	55 359
	4	71 268	55 359
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	60 016	52 953
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	60 016	52 953
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	66 280	56 175
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	66 280	56 175
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18	88 313	85 306
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	108 694	94 732
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	197 007	180 038
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	2 880	2 530
Autres	36		
	37	2 880	2 530
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	6 747	
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	6 747	
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	404 198	347 055

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux		
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	
Jacques Ladouceur	1.1	Maire	4 308	2 154	2 411	961
Michel Beaudoin	1.2	Conseiller	1 487	743		
Valérie Trottier	1.3	Conseiller	1 640	820		
Lise Ferland	1.4	Conseiller	1 487	743		
Joël Caisse	1.5	Conseiller	1 487	743		
Charles Fraser-Guay	1.6	Conseiller	1 487	743		
Michel Gaudreault	1.7	Conseiller	1 487	743		
Claude Gauthier	1.8	Maire	24 952	12 476	12 633	6 317
Jo-Ann Quérel	1.9	Conseiller	8 612	4 306		
Tania Ann Blanchette	1.10	Conseiller	8 612	4 306		
Bruno Gattuso	1.11	Conseiller	10 987	5 493		
Jacques Darce	1.12	Conseiller	8 612	4 306		
Luc Bélanger	1.13	Conseiller	8 612	4 306		
Lucie Marchand	1.14	Conseiller	8 612	4 306		
	2		92 382	46 188	15 044	7 278

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	2 000 000 \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

47

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

48 389 005 \$

b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

49

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

50 222 341 \$

c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

51

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

52 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 \_\_\_\_\_ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 \_\_\_\_\_ 101 710 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

24-R-273 - Règlement concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer les dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux - 5 095\$ par unité de logement

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

67  

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

68 \_\_\_\_\_ \$

b) autres formes d'aide

69 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

70  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

71 \_\_\_\_\_ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

72  

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

73  

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025

74 \_\_\_\_\_ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025

75  \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systemes de sécurité 78 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 79 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 \$
    - Systemes de drainage 83 \$
    - Abords de routes 84 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 89 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 90 \_\_\_\_\_
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ? 91
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 92 \_\_\_\_\_ 19-11-273
- b) Date d'adoption de la résolution 93 \_\_\_\_\_ 2019-11-04

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 94 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 95 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 96 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 97 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 98 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 99 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 100 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité*

- h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) 101 \_\_\_\_\_ 284
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) 102 \_\_\_\_\_ 65
- j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) 103 \_\_\_\_\_

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? 104

**Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

**Informations additionnelles**

Nom du directeur général

9 Manuel Bouthillette

Adresse courriel du directeur général

10 dg@ville.richelieu.qc.ca



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-06-02

Nom du signataire : Roxanne Veilleux

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2026-06-09

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-09 11:53



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	11 233 490	10 983 200	12 247 125	2 078 389	12 725 175
Investissement	2	493 664		157 961		157 961
	3	11 727 154	10 983 200	12 405 086	2 078 389	12 883 136
<b>Charges</b>	4	10 733 971	12 040 213	13 267 088	2 014 602	13 681 351
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	5	993 183	(1 057 013)	(862 002)	63 787	(798 215)
Moins : revenus d'investissement	6 (	493 664)(	)	157 961)(	)	157 961)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	499 519	(1 057 013)	(1 019 963)	63 787	(956 176)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 473 124	1 452 100	1 493 432	74 695	1 568 127
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			1 340 000		1 340 000
Remboursement de la dette à long terme	10 (	464 300)(	446 300)(	559 400)(	6 900)(	566 300)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	14 120)(	14 120)(	68 430)(	4 470)(	72 900)
Excédent (déficit) accumulé	12	179 039	65 333	277 954	(60 114)	217 840
Autres éléments de conciliation	13	12 466		10 413		10 413
	14	1 186 209	1 057 013	2 493 969	3 211	2 497 180
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	1 685 728		1 474 006	66 998	1 541 004

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 292 001	11 599 152	12 036 999	7 737 914
Débiteurs	2	6 180 183	5 634 796	5 690 230	6 195 232
Prêts	3				
Placements de portefeuille	4	26 044	29 751	29 751	26 044
Autres	5				
	6	13 498 228	17 263 699	17 756 980	13 959 190
<b>Passifs</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8	565 001			565 001
Créditeurs et charges à payer	9	930 668	2 301 767	2 538 646	1 114 524
Revenus reportés	10	2 378 943	2 536 827	2 553 839	2 386 405
Dette à long terme	11	10 345 040	13 010 913	13 144 233	10 485 260
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			94 910	98 033
Autres	13				
	14	14 219 652	17 849 507	18 331 628	14 649 223
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	15	(721 424)	(585 808)	(574 648)	(690 033)
<b>Actifs non financiers</b>					
Immobilisations corporelles	16	31 832 843	30 796 145	31 340 534	32 303 934
Autres	17	1 741 558	1 780 643	1 819 599	1 769 799
	18	33 574 401	32 576 788	33 160 133	34 073 733
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	5 030 756	5 270 002	5 354 959	5 145 509
Excédent de fonctionnement affecté	20	1 361 318	1 415 566	1 526 721	1 483 137
Réserves financières et fonds réservés	21	946 019	1 123 431	1 149 602	975 771
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	( )	1 340 000)(	1 378 847)(	66 472)
Financement des investissements en cours	23	(2 201 201)	470 589	470 589	(2 201 201)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	27 716 085	25 051 392	25 462 461	28 046 956
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	32 852 977	31 990 980	32 585 485	33 383 700

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	1.1	1 415 566	1 361 318
	2	1 415 566	1 361 318
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	111 155	121 819
	4	1 526 721	1 483 137
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		
Autres			
▪ Réserve pour le transport	6.1	440 850	440 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	484 406	405 088
Organismes contrôlés et partenariats	9	26 171	29 752
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	178 175	81
Organismes contrôlés et partenariats	11		
Fonds local d'investissement	12		
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14	20 000	100 000
Autres			
▪	15.1		
	16	1 149 602	975 771
	17	2 676 323	2 458 908

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	8 632 522	8 020 920
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	11 257 264	10 568 589

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025 Total consolidé	2024 Total consolidé
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	178 175	81
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	3 102 474	2 059 380
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	5 650 871	3 900 559
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 299 800	4 571 700
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	13 231 320	10 531 720

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Réalizations 2025 Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	8 799 586	9 419 315	9 708 246	9 708 246
Compensations tenant lieu de taxes	13	80 470	77 300	88 416	88 416
Quotes-parts	14				194 209
Transferts	15	754 904	792 685	717 398	749 090
Services rendus	16	211 655	105 900	206 269	264 273
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	937 009	433 000	1 020 947	1 185 785
Autres	18	449 866	155 000	505 849	535 156
	19	11 233 490	10 983 200	12 247 125	12 725 175
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	172 997			
Autres	23	320 667		157 961	157 961
	24	493 664		157 961	157 961
	25	11 727 154	10 983 200	12 405 086	12 883 136

Extrait du rapport financier, page S12

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	2 593 721	2 734 038	47 289	2 781 327	2 781 327	2 081 294
Sécurité publique							
Police	2	1 334 000	1 334 881		1 334 881	1 733 028	1 600 974
Sécurité incendie	3	764 437	724 697	207 656	932 353	932 353	927 220
Autres	4	68 569	63 098		63 098	63 098	55 436
Transport							
Réseau routier	5	1 995 132	1 969 032	450 376	2 419 408	2 419 408	2 188 771
Transport collectif	6	230 968	230 968	1 186	232 154	232 154	219 080
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	979 400	2 098 869	599 989	2 698 858	2 698 958	1 493 044
Matières résiduelles	9	463 440	447 610	2 413	450 023	450 023	582 044
Autres	10	200 015	181 747		181 747	181 747	133 269
Santé et bien-être	11	64 404	69 865		69 865	69 865	61 376
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	278 096	208 992		208 992	208 992	192 431
Promotion et développement économique	13	35 627	36 772		36 772	36 772	37 574
Autres	14						
Loisirs et culture	15	1 190 856	1 268 889	184 523	1 453 412	1 453 412	1 227 340
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	389 448	404 198		404 198	420 214	362 808
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	10 588 113	11 773 656	1 493 432	13 267 088	13 681 351	11 162 661
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 452 100	1 493 432 (	1 493 432)			
	21	12 040 213	13 267 088		13 267 088	13 681 351	11 162 661

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Réalizations 2024		Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	493 664	157 961		157 961
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	1 265 272)(	456 734)(	147 993)(	604 727)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	627 038)(	20 818)(	)	20 818)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		2 197 800		2 197 800
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	14 120	68 430	4 470	72 900
Excédent accumulé	6	292 601	727 533	143 523	871 056
	7	(1 585 589)	2 516 211		2 516 211
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(1 091 925)	2 674 172		2 674 172

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*